

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32012**

Intitulé

Manager opérationnel en QHSE et Développement durable

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

ISEQ Sarl

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Gérant

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

223 Métallurgie (y.c. sidérurgie, fonderie, non ferreux...), 343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement, 221r Contrôle de qualité alimentaire

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Manager ou chef de projet QHSE et Développement Durable dispose de compétences managériales fortes puisqu'il crée, propose et déploie des actions, pilote les projets en faveur de la RSE. Il communique sur l'avancée des projets déployés, réalise des ateliers de réunion interservices, entre autres. Il dispose de compétences techniques et d'ingénierie dans la gestion de projet suivant trois axes de compétences clés :

- Il établit un diagnostic RSE d'une l'organisation
- Il pilote le projet Développement durable et les différentes actions qui en découlent
- Il s'assure de l'intégration du développement durable dans le système de management existant (qualité ou environnement par exemple)

Le Manager QHSE et Développement Durable est amené à exercer son métier dans toute entreprise publique ou privée y compris les PME/PMI et s'adaptera son rôle en fonction en ayant à assumer une plusieurs fonctions.

Le (la) titulaire est capable de :

- Analyser et définir les écarts par rapport aux référentiels du développement durable
- Sensibiliser, fédérer et motiver toutes les parties prenantes autour du projet
- Conduire des plans d'actions
- Rendre compte et communiquer auprès des parties prenantes sur les actions conduites et les résultats obtenus en interne et en externe.

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

1) Etablir un diagnostic de l'organisation par rapport aux enjeux du développement durable 2) Définir un plan d'action permettant d'intégrer le développement durable dans la politique de l'entreprise 3) Piloter le plan d'actions développement durable de l'entreprise 4) Mettre en place le rapport d'activité des performances dans le domaine du développement durable 5) Déployer des outils ou méthodes favorisant un comportement développement durable au sein de l'entreprise 6) Définir un processus de communication avec les parties prenantes 7) Mettre en place les outils d'évaluation de la démarche et de la performance développement durable des parties prenantes 8) S'assurer de l'intégration du développement durable dans le système de management existant (qualité ou environnement par exemple). Enfin il accompagnera et fédèrera les équipes opérationnelles et les responsables de services tout au long des projets réalisés.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les secteurs d'activité principaux sont les suivants: Industrie, Environnement, Agroalimentaire, secteur bancaire, Hygiène.

Chef de projet en QHSE et Développement durable

Responsable QHSE et Développement durable

Ingénieur QSE

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

K1802 : Développement local

H1502 : Management et ingénierie qualité industrielle

Réglementation d'activités :

ISO 26000/ loi NRE/ ISO 9001/ ISO 14001/ OHSAS 18001

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les capacités seront validées lors de la validation des trois blocs de compétences ci-dessus :

Bloc 1 : établir un diagnostic de Développement durable de l'entreprise

Bloc 2 : mettre en œuvre et piloter des projets de Développement durable

Bloc 3 : assurer le suivi durable des projets dans le cadre d'un système de management intégré

A l'issue de ce parcours, des évaluations théoriques, études de cas et mises en situations professionnelles seront réalisés par le candidat en certification. Un projet professionnel est réalisé et fait l'objet d'une soutenance de ce projet.

Un minimum de 10 est requis pour chacune des composantes théoriques et un minimum de 10 pour les composantes professionnelles présentées devant le jury paritaire.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32012 - Etablir un diagnostic de RSE d'une organisation	<p>Compétences attestées :</p> <p>Compétences 1 : Analyser la politique interne d'une entreprise.</p> <p>Compétences 2 : Exploiter des indicateurs récoltés dans le cadre de la politique interne de l'entreprise par la réalisation d'une matrice EXCEL</p> <p>Compétences 3 : Maîtriser les lignes directrices de l'ISO 26000 et réaliser une synthèse des actions existantes sur la base de ce référentiel.</p> <p>Compétences 4 : Construire les modalités de comparaison à partir de critères de la RSE.</p> <p>Compétences 5 : Définir un plan d'actions permettant d'intégrer le développement durable/RSE dans la politique d'une entreprise : (compétences transverses) réaliser une gestion de projet en appliquant les principes du management transversal (présentation de l'architecture du projet, définir les parties prenantes et le système de gouvernance, définir les groupes de travail, le réseau, les processus en référence) ; définir le principe de gouvernance d'un projet et identifier les parties prenantes.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none">- M1 : Etude de cas- M2 : Oral

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32012 - Piloter le projet Développement durable et les différentes actions qui en découlent</p>	<p>Compétences attestées :</p> <p>Compétences 1 : Animer des ateliers de travail avec les services de l'entreprise</p> <p>Compétences 2 : Animer les réunions de lancement, de suivi du projet ainsi que de bilans positifs et négatifs</p> <p>Compétences 3 : Réaliser les entretiens individuels avec les salariés et animer des groupes de travail pour élaborer des plans d'actions cohérents.</p> <p>Compétences 4 : Créer de nouveaux indicateurs pertinents en fonction des innovations proposées notamment de la cadre de plan d'expérience.</p> <p>Compétences 5 : Créer le tableau de bord des actions en cours à l'aide d'indicateurs et des critères définis notamment par le chef de projet, données statistiques et visite vers les opérateurs.</p> <p>Compétences 6 : Analyser les freins potentiels et existants sur la base d'une analyse de risques.</p> <p><i>Compétences transverses : maîtriser la gestion du temps (en sachant utiliser les outils de la qualité tels que les histogrammes, diagrammes et outils statistiques).</i></p> <p><i>Compétences transverses : rédiger et argumenter le retour sur expérience des phases réalisées.</i></p> <p><i>Compétences transverses : déployer des méthodes favorisant un comportement en développement durable au sein de l'entreprise : Etablir un modèle systémique d'application des plans d'actions, basé sur les 14 principes de DEMING dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue et d'un processus en référence</i></p> <p><i>Compétences transverses : définir un processus de communication avec les parties prenantes au projet de RSE : Animer les réunions et formations courtes relatives au projet</i></p> <p>Compétences 7: Mettre en place des ateliers de sensibilisation des acteurs de l'entreprise</p> <p>Compétences 8 : Elaborer et mettre en place des campagnes de communication écrites, visuelles.</p> <p>Compétences 9 : Réaliser les audits externes avec des organes de conseils et le rapport d'audit</p> <p>Compétences 10 : Travailler avec des externalités de l'entreprise afin d'entreprendre une sensibilisation au projet (ex : ANACT, INRS, CARSAT) vers les différents services de l'entreprise en fonction de la problématique à traiter.</p> <p><i>Compétences transverses : mettre en place les outils d'évaluation de la démarche et de la performance développement durable des parties prenantes, Réaliser et organiser des audits internes à l'organisation de l'entreprise</i></p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M1 : Etude de cas - M2 : Oral

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32012 - S'assurer de l'intégration du développement durable dans le système de management existant (qualité ou environnement par exemple)	<p>Compétences attestées :</p> <p>Compétences 1 : Créer un système d'évaluation des performances des actions mises en place</p> <p>Compétences 2 : Analyser la ROI des actions en cours</p> <p>Compétences 3 : Organiser des points de revue ponctuels dans le cadre de l'amélioration de la méthodologie Développement durable mise en place.</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>M1 : Etude de cas</p> <p>M2 : Oral</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Non
En contrat d'apprentissage	X	Non
Après un parcours de formation continue	X	1 comité de décision paritaire et évaluateur composé de : 1 professionnel représentant la partie employeur, 1 professionnel représentant la partie salariée, 1 représentant désigné de l'ISEQ
En contrat de professionnalisation	X	1 comité de décision paritaire et évaluateur composé de : 1 professionnel représentant la partie employeur, 1 professionnel représentant la partie salariée, 1 représentant désigné de l'ISEQ
Par candidature individuelle	X	Non
Par expérience dispositif VAE prévu en 2018	X	1 comité de décision paritaire et évaluateur composé de : 1 professionnel représentant la partie employeur, 1 professionnel représentant la partie salariée, 1 représentant désigné de l'ISEQ

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager QHSE et du développement durable" avec effet au 1er septembre 2014 , jusqu'au 4 janvier 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne, par année, 99% des titulaires obtiennent la certification.

Autres sources d'information :

www.iseq.fr

Lieu(x) de certification :

ISEQ- 7 rue Edouard Belin 57070 METZ TECHNOPOLE

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ISEQ- 7 rue Edouard Belin 57070 METZ TECHNOPOLE

Historique de la certification :